COMMUNE DE MOREAC

Arrêté autorisant l'installation d'un dispositif supportant de la Publicité, une pré-enseigne, ou une enseigne

DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Arrêté n° 2026-484

DOSSIER N° AP 56140 26 0002
Déposé le : 21/09/2026

Nature des travaux	Remplacement des enseignes et totems
Sur un terrain sis	12 Rue Gustave Eiffel - Zone du Bronut 56500 MOREAC cadastré XK661

Demandeur	SAS VALUD représentée par Monsieur HAMON Pascal
Demeurant	12 Rue Gustave Eiffel Zone du Bronut 56500 MOREAC

Le Maire,

Vu la demande d'autorisation préalable susvisée,

Vu le Code de l'Environnement ;

Vu le Règlement National de Publicité (RNP) ;

ARRETE

Article unique : Le remplacement ou modification d'un dispositif supportant de la publicité, une pré-enseigne ou une enseigne faisant l'objet de la demande précitée est **AUTORISEE**

Certifié transmis ce jour au Préfet,
Le 29 septembre 2026

Fait à MOREAC
Le 29 septembre 2026

Le Maire
Pascal ROSELIER

MAIRIE DE MOREAC (Morbihan)

INFORMATIONS À LIRE ATTENTIVEMENT

Il vous appartient de réaliser les travaux en conformité avec la réglementation en vigueur.

INFRACTIONS

Les infractions à la Réglementation en vigueur seront sanctionnées conformément aux dispositions de la loi n° 79-1150 du 29 décembre 1979.